



ALGERIAN CENTER  
Centre Algérien De Diplomatie Economique

# L'ECONOMIE DE L'ALGERIE FACE A SON DESTIN OU LA RECHERCHE DU GRAAL

Dossier 1/2020

Hamid Temmar

## AVERTISSEMENT

Les opinions exprimées dans ce dossier n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



### Présentation de l'auteur

Hamid Temmar est professeur, ancien doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques à l'Université d'Alger. A travaillé pendant 20 ans aux Nations Unies comme Conseiller interrégional spécialisé dans les domaines du développement et de la gouvernance économique.

Il a été plusieurs fois Ministre en Algérie dans différents gouvernements (de 1999 à 2010).

J'ai eu l'occasion de lire deux travaux parus sur le quotidien El Watan du 11 mai 2020, qui s'inscrivent dans le cadre de la recherche d'une stratégie pour l'Algérie de ...sortie de crise, ... relance de l'économie, ... développement ? Difficile à dire. On ne sait comment qualifier le processus que doit amorcer l'économie algérienne pour se mettre dans la voie de la croissance. Aussi, proposerais-je le terme anglais de "revival" qui renvoie à l'image, plus vraie, de redémarrage d'une économie en panne.

Le Dr Bessaha analyse les politiques de relance macro-économiques mises en place ces dernières années par le gouvernement algérien (article paru déjà sur El Watan en janvier 2020 et dont les arguments sont repris dans un 2ème article du 11 mai 2020 publié aussi dans El Watan. Il propose une Stratégie de moyen terme de relance de l'économie algérienne qu'il explicite dans un article récent (paru le 15 Juin dans El Watan).

La Professeure Chettab expose les mutations profondes de la *mondialisation de la création des produits* et avance la nécessité de passer à une territorialisation intelligente (numérisée) du processus de relance de l'économie algérienne. Sur cette base, elle propose une approche renouvelée de relance de la croissance en Algérie. Ces deux travaux me permettent de compléter mes propres propositions de stratégie de redémarrage de l'économie nationale ; ils mettent l'accent sur le caractère critique du cadre de mise en œuvre des politiques de redémarrage. Une dimension des stratégies généralement ignorée.

## LES POLITIQUES MACROECONOMIQUES EN QUESTION :

### *Les axes d'intervention macro-économique :*

Pour le Dr Bessaha, les politiques publiques qui visent à assurer le redémarrage et la modernisation s'inscrivent dans trois axes :

1. Un Axe Macroéconomique dont le but est la stabilisation de l'économie. Les politiques macroéconomiques doivent éliminer les déséquilibres fondamentaux. Cet assainissement "incontournable" implique "un budget sous contrôle, une inflation maîtrisée et un déficit de la balance des paiements raisonnable, éléments nécessaires pour favoriser l'investissement, ouvrir la voie à la croissance". Il s'agira de procéder à une réduction progressive du déficit budgétaire, accompagnée d'une dépréciation du taux de change ("fondamental pour une meilleure gestion des ressources extérieures et de la demande globale") et d'une gestion rigoureuse de la liquidité créée par la monétisation du déficit budgétaire pour contenir l'inflation. Ainsi la relance économique passe par une politique de stabilisation macroéconomique consistant en une consolidation budgétaire en relation cohérente avec la politique monétaire, et le retour à un déficit de la balance des paiements raisonnable. Le Dr Bessaha souligne

que ce mix, dans lequel la politique budgétaire jouera un rôle central, est "*seul en mesure*" de créer les conditions d'une relance de la croissance, la stabilisation (est) étant nécessaire pour que le processus de redémarrage s'amorce.

2. Un Axe structurel qui comprend "les réformes *macro* structurelles" visant à renforcer la qualité de la politique macroéconomique et les réformes ciblant les structures du système économique. Ces réformes incluent (i) d'abord une réforme budgétaire qui inclut une réforme de l'administration fiscale, (ii) ensuite une réforme de l'espace monétaire qui concernera le cadre de la gestion de la liquidité et le développement du secteur bancaire et, (iii) enfin le domaine des changes qui visera la réduction entre les marchés officiel et parallèle des changes. Le Dr Bessaha indique que les politiques structurelles concernent également la simplification de l'environnement des affaires, l'amélioration du système des retraites et le combat contre la corruption.
3. Un Axe sectoriel qui doit permettre la modernisation et l'élargissement de la base productive en intégrant les capacités qu'offrent le numérique et le vert.

### *L'évaluation de la pertinence des politiques proposées :*

Une analyse du cadre de réformes proposées par le Dr Bessaha montre que :

1. Le premier axe relatif à l'analyse et les propositions de politiques macroéconomiques, est détaillé et révèle la main de l'expert consommé.
2. Le deuxième axe concernant les politiques structurelles pose un problème de définition du concept de structure et de son contenu historique. Les propositions demandent une élaboration plus importante. Il m'est difficile en effet de considérer les politiques proposées comme étant des politiques "structurelles", probablement à l'exception des mesures institutionnelles -réformes de l'administration fiscale et développement du secteur bancaire.
3. Quant au troisième axe sectoriel, incontestablement essentiel dans le cas de l'Algérie, il demande des développements plus importants.

*Le Dr Bessaha souligne que dans ce mix, les politiques macroéconomiques jouent un rôle central et sont "seules en mesure" de créer les conditions d'une relance de la croissance, la stabilisation étant nécessaire pour que le processus de redémarrage s'amorce.* Le Dr Bessaha précise, en outre, que "*l'impact des mesures structurelles sera limité si le cadre général macroéconomique n'est pas en place*". Il est, ainsi, établi, implicitement, une hiérarchisation. Les politiques macroéconomiques sont prioritaires ; les politiques structurelles de relance de la machine économique ne pourraient démarrer que si les politiques macroéconomiques étaient lancées ou en tous les cas mises en place.

On retrouve, là, une approche générale d'inspiration classique qui estime que la mise en œuvre de politiques macro-économiques vertueuses entraînerait quasi mécaniquement un redéploiement de l'appareil économique et donc la relance de la croissance -si tant est que le marché est rationnel au sens ou l'entend l'économiste, c'est à dire concurrentiel. Cette approche se retrouve du reste dans toutes les propositions de stratégies de relance avancées au cours des années 2016-2017 -à l'exception d'une seule<sup>1</sup>.

*C'est une approche insuffisante au regard des problèmes que connaît l'économie algérienne.* La mutation du système économique et le retour à la croissance ne peut se faire par la seule mise en place de politiques macroéconomiques vertueuses à travers les mécanismes du marché. L'évolution récente de la théorie et, notamment, la montée en puissance des approches institutionnalistes et leurs reprises par les nouveaux économistes keynésiens<sup>2</sup> le montre aisément. En ce qui me concerne, mes longues années d'économiste responsable au sein du gouvernement et ma position de Conseiller Interrégional des années durant au sein du Secrétariat Général des N.U. m'en ont convaincu. Il n'y a de conquête de la croissance dans le cas d'économie comme celle de l'Algérie que par *la transformation de l'économie nationale à travers la mutation du cadre de fonctionnement de l'ensemble économique national*<sup>3</sup> qui englobe mais ne saurait être réduit à l'environnement des affaires.

Par définition, les réformes sont des actions de déstabilisation ; le redémarrage signifie le lancement d'un *processus de déséquilibre et non de stabilisation, même, s'il est vrai que la croissance a besoin de stabilité*. En effet, dans une situation économique profondément déséquilibrée et où la dépense publique est la variable essentielle de la dynamique économique tel que c'est le cas en Algérie, les politiques macroéconomiques font partie de la stratégie de mise en œuvre des politiques de transformation du système de fonctionnement de l'économie mais *en tant que politiques d'accompagnement et de support*. Dans une

---

<sup>1</sup> R. Boucekkine, R Boukilia-hassane, C.E. Chitour "Rapport sur la politique budgétaire et le nouveau régime de croissance" Mai 2016. Consultation du FMI au titre de l'Article IV Mai 2016. N. Meddahi "Politique budgétaire, Finances Publiques et Réformes économiques" Novembre 2017. La première étude inclut des propositions de réformes structurelles concernant le système économique mais la primeur est donnée aux politiques macroéconomiques.

<sup>2</sup> Les politiques macro-économiques ont été toujours pensées, discutées et développées dans le cadre d'économies libérales avancées. Il a fallu attendre l'arrivée des nouveaux économistes institutionnalistes et leur définition du concept d'institutions et de gouvernance comme des rapports dynamiques entre les stakeholders de l'ensemble socio-économique ainsi que la conversion d'économistes keynésiens aux approches institutionnalistes pour qu'enfin l'on prenne la pleine mesure que les politiques macro-économiques sont des médicaments propres à un système économique structurellement donné. Ce qui n'est pas le cas d'économies émergentes, en tous les cas pas celui de l'Algérie.

<sup>3</sup> Ce qui est en question est le cadre de fonctionnement de l'économie, la nature les institutions qui lient les stakeholders au sein de la société et le rôle de l'agent majeur qu'est l'Etat dans la dynamique de développement et de croissance. L'objectif stratégique d'une économie comme celle de l'Algérie est d'abord celui de la construction d'un système qui fonctionne selon des normes d'efficacité économique et social et vise d'une manière prioritaire la relance de la production.

stratégie de redémarrage de l'économie et de création d'une capacité productive, la stabilité ou encore, pour reprendre un terme plus technique, l'équilibre n'est pas un objectif en soi mais constitue un support opérationnel de *politiques structurelles qui, elles, touchent au corps économique de la nation -la production, la consommation, les opérations financières.*

La mise en œuvre de la stratégie de transformation est, par définition, *volontariste et exige une intervention exogène, notamment de l'Etat.* Les mécanismes du marché laissés à eux-mêmes n'induisent pas le changement mais, là encore, il est vrai que c'est bien par les mécanismes du marché que les politiques sont mises en œuvre ; cela signifie que les mécanismes du marché doivent être orientés (indirectement) de façon subtile et indirecte pour assurer des résultats optimaux. Une intervention directe et comminatoire par l'Etat sera contreproductive.

Ainsi, les *réformes structurelles* du corps économique sont *premières*, ce sont elles qui déterminent la qualité des politiques macroéconomiques et non l'inverse, elles orientent les interventions sur les mécanismes du marché. Ce qui est, du reste, évident. Comment, en effet, ramener l'équilibre budgétaire ou redresser la balance des paiements ou encore avoir une monnaie solide si l'économie ne crée pas de la valeur ajoutée et exporte ? Ou plus simplement comment assurer ou revenir à l'équilibre si l'économie n'est pas en mesure de produire et d'exporter ?

## LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE EST LA CONDITION DE LA RELANCE DE L'ECONOMIE ALGERIENNE :

Le Dr Bessaha, retient, comme mesures de stabilisation macroéconomique pour l'Algérie, une baisse de la dépense publique, une restriction des importations de manière à réduire le déficit du compte courant extérieur de 7 points de pourcentage et la poursuite de la dépréciation du DA pour atteindre 20% en 2020. Cet ensemble de mesures "*réalistes*" comme le dit à juste titre l'expert, pourrait générer environ 320 milliards de DA nets et ramener le déficit courant extérieur de 14,7% du PIB à 7% du PIB en 2020.

De ce fait, les propositions fécondes qu'avance le Dr Bessaha doivent être engagées sans attendre. Le problème est, évidemment, *leur faisabilité dans un contexte politique et social difficile.* Mais il faut bien comprendre que même si le contexte social le permettait, ces politiques ne suffiraient pas pour créer les conditions d'une croissance durable. *Nous savons, maintenant,* qu'outre les investissements, les ressources humaines expertes, la technologie et l'innovation, la croissance dépend *largement et d'une manière décisive* de la *dynamique institutionnelle* ainsi que de la *nature de la gouvernance publique.* Les politiques

macroéconomiques sont cependant utiles dans l'immédiat ; elles donneront de la visibilité au gouvernement pour ses actions immédiates, mais surtout, elles donneront du temps au temps à un moment où l'urgence est là, le temps de mettre en place les réformes structurelles.

Une stratégie de transformation du cadre de fonctionnement de l'économie, la mise en place, donc, de réformes structurelles et institutionnelles reste la seule solution de redémarrage de l'économie. Tous les analystes s'accordent, du reste, sur la nécessité de réformes structurelles. *Que peut être le contenu d'une stratégie de transformation du système économique ou plus simplement de quelles réformes structurelles sommes nous en train de parler ?* Sur ce plan peu de choses concrètes et palpables sont avancées -si l'on est bien d'accord qu'une réforme budgétaire n'est pas structurelle mais financière.

Il faut noter, au préalable, que cette stratégie de transformation aurait dû être lancée depuis longtemps et en tous les cas depuis au moins 2014, lorsque la crise qui s'annonçait s'était affirmée définitivement. Cela n'a pas été fait. L'économie algérienne actuellement étouffe, et le gouvernement ne dispose que de peu de marge de manœuvre. Or, à priori, mettre sur pied une stratégie aussi vaste et profonde que la transformation de l'économie, se mettre d'accord sur les réformes structurelles à entreprendre, formaliser la stratégie en un corps cohérent et faisable de politiques structurelles et, enfin la mettre en œuvre *demande du temps*. L'Algérie avait du temps en 2014, aujourd'hui, *elle n'en a plus ou presque plus*. Apparemment, aller à la transformation dans les conditions actuelles semble mission impossible pour sortir de l'impasse, à moins de faire payer *le prix le plus élevé* par la population et prendre des risques politiques difficiles à évaluer.

*De fait, le gouvernement actuel peut faire une économie de temps considérable.* Il peut établir une stratégie concrète en un laps de temps assez court, de quelques mois, peut-être et la mettre en route sans attendre. *Cette stratégie existe en effet bel et bien, elle est dans nos lois, nos décrets et arrêtés des années 2006-2009.* Cette stratégie dont la formulation la plus accomplie se retrouve dans la stratégie industrielle de 2006<sup>4</sup>, a touché *le système d'investissement (Ordonnance 2006), le système bancaire préparation de l'ouverture du capital du CPA et de la BDL, le système foncier public, la mise à niveau du secteur industriel privé (2007), la privatisation du secteur public commercial (Ordonnances 2001-2005), la mise en place d'une capacité de promotion de l'innovation et de l'intelligence économique (2007 et 2009).* Ce sont, là, des réformes structurelles et institutionnelles qui constituent les clés de la transformation du système économique. Toutes ces réformes ont été mises en œuvre à des degrés divers mais toutes ont été arrêtées à partir de 2009 lorsque le gouvernement fût persuadé que les ressources pétrolières seraient éternelles ou tout au moins dureraient encore longtemps, voire très longtemps. Une dramatique erreur de jugement (alors), d'autant que les signes annonciateurs d'une crise majeure de l'économie s'étaient accumulés dès 2011.

---

<sup>4</sup> Stratégie de Relance et de développement industriel. 2006

*Il faut donc reprendre ces réformes -et il est aisé de le faire-, les mettre en place sans attendre et les faire s'accompagner des politiques macroéconomiques préconisées par le Dr Bessaha dans le cadre d'une gouvernance publique économique inclusive menée par un Gouvernement jouant le rôle de Maître de Cérémonie. Cela permettra de faire émerger rapidement une capacité de production compétitive. L'émergence en effet d'une capacité de production compétitive est la priorité des priorités. L'épargne publique qui sera dégagée du fait de la mise en œuvre des prescriptions macroéconomiques conseillées par le Dr Bessaha, les réserves de change encore disponibles, une politique d'emprunt extérieur prudente ainsi qu'un appoint de création monétaire mesurée permettront de passer la période nécessaire de relance dans des conditions sociales supportables.*

*Cependant, si les réformes lancées entre 2004 et 2008 restent largement pertinentes au regard des résultats obtenus par un ensemble important d'économies émergentes qui ont pu se hisser à un niveau de croissance et de compétitivité mondial, elles doivent, évidemment, être réévaluées en fonction des évolutions particulièrement denses qu'a connues le monde et l'Algérie ces 20 dernières années. Elles ont, surtout, besoin de s'inscrire dans un cadre de mise en œuvre effectif. Il ne s'agit pas seulement de disposer de réformes pertinentes et qui ont fait leur preuve mais de les mettre effectivement en œuvre à travers des approches efficaces.*

Rappelons que, suivant, en cela, un phénomène historique de transition, général pour toutes les économies émergentes (notamment d'Asie), les réformes mises en place entre 2004 et 2008 impliquaient l'intégration vertueuse de l'économie nationale dans les marchés mondiaux, la création de bassins territoriaux de développement intégré (Zones de développement Intégrées), la promotion de l'innovation, de l'outil numérique ainsi que l'Intelligence économique. Enfin, bien que volontariste, la stratégie était assise sur le principe que les réformes devaient se faire par le corps économique lui-même (les entreprises, les banques, les consommateurs), l'Etat jouant le rôle d'un Maître de cérémonie.

## LE REAJUSTEMENT DE LA STRATEGIE DE TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE VERS PLUS D'EFFICIENCE :

La Professeure Chettab estime que cette approche doit être réajustée pour aller vers *une intégration plus qualitative dans les Chaînes de Valeur Mondiales, plus de volontarisme, plus de décentralisation et surtout plus d'inclusivité. Et sur ce plan, les instruments numériques jouent un rôle opérationnel critique.* Elle prévient, en effet, qu'au cours des vingt dernières années, on a assisté à des changements sur trois plans critiques pour une stratégie de relance : le marché mondial, la place du territoire dans la promotion de la croissance, l'affirmation du caractère critique de l'innovation et de l'outil numérique en tant que facteurs de productivité et de compétitivité.



### *En ce qui concerne la mondialisation :*

Nous rappelons, ce qui est maintenant, bien connu, que le processus de production de biens et services s'est internationalisé et a connu une segmentation internationale. La production d'un bien final est une chaîne de production emboîtée dans laquelle chaque stade de la production correspond à un processus technologique différent et à un environnement générant plus ou moins de valeur ajoutée. Ces chaînes de valeur se sont mondialisées. Il s'agit d'une dimension fondamentale de la globalisation du fait productif.

Comme l'indique la stratégie industrielle de 2006, les différents segments de la production n'ont pas, naturellement, la même intensité technologique. Hier, la fabrication, l'assemblage et le montage étaient essentiels dans le processus industriel. Aujourd'hui, ce sont les étapes en amont (design et production des pièces et des composants) et en aval (suivi de la production, marketing et recherche de débouchés d'exportation), autrement dit des services technologiquement complexes qui sont capitaux. Ces fonctions sont délocalisées et rassemblées *dans un site utile, c'est à dire une région qui offre les capacités suffisantes (environnement institutionnel, technologique, humain) pour offrir le meilleur niveau de productivité possible*. Pour s'intégrer dans ces segments de valeur, les économies en développement *ont, ainsi, introduit des réformes structurelles de grande ampleur pour être des "sites utiles"*. *Les réformes que nous avons introduites dans les années 2000 visaient cet objectif*.

La grande dépression de 2007, l'évolution des rapports de la Chine avec les USA, la crise pétrolière et la pandémie du Covid 19, ont définitivement consacré le rejet des approches classiques. L'histoire a prouvé que le marché ne corrige pas mécaniquement les défaillances que peut connaître l'économie et ne permet pas la reprise en cas de crise profonde. Les préceptes classiques ont entraîné des effets pervers visibles : formes nouvelles de concentration du capital, hausse de la pauvreté et surexploitation des ressources. Comme le remarque avec justesse, la Professeure Chettab, sur le plan du marché mondial (qui est le marché le moins régulé), l'effet du libéralisme a touché l'organisation des chaînes de valeurs mondiales (CVM). La dispersion géographique du système productif basé sur les gains liés à la spécialisation des entreprises et des régions a engendré des vulnérabilités graves pour les économies locales.

En réaction, les nations, d'une façon quasi-générale, sont entrées dans un processus de relocalisation de leurs chaînes d'approvisionnement au plus près de chez eux, voire même à l'intérieur du pays. Elles ont par ailleurs réajusté leurs politiques industrielles d'une manière fondamentale pour aller vers des partenariats stratégiques (co-localisation et co-innovation) qui assurent à la fois une intégration qualitative dans les CVM, des retombées technologiques et une émergence d'une industrie compétitive. Et de fait, on observe bien que les rapports des économies locales avec les marchés mondiaux ont eu tendance à connaître une mutation structurelle.

La Professeure observe que "dans ce challenge de réorientation des CVM pour une nouvelle répartition de la production à l'échelle mondiale", le rôle de l'Etat devient central, particulièrement, pour aider les entreprises dans leur capacité à surmonter l'interruption des chaînes logistiques. Ainsi, le rôle de *Maître de Cérémonie* de l'Etat que j'indiquais, plus haut, devient plus actif dans la dynamique économique, et en ce qui concerne l'ouverture économique aux marchés mondiaux. Pour employer un argument à la mode, *l'Etat, Maître de Cérémonie devient le responsable de l'acquisition par les économies nationales de capacités de résilience.*

*Le redémarrage de l'économie algérienne devra se faire dans ces conditions. Elles peuvent s'avérer être des conditions adverses ou au contraire des chances à saisir. Le lancement d'une réforme profonde sera l'arme qui permettra d'en faire des chances à saisir. Ainsi, dans ce cadre, le Gouvernement algérien, toujours en tant que Maître de Cérémonie, doit prendre un mix de mesures pour promouvoir la participation des entreprises nationales dans les CVM et favoriser, ainsi, à travers des politiques de co-localisation et de co-innovation, les retombées technologiques et le développement des compétences par le renforcement des liens en amont avec l'économie des pays producteurs de biens et de technologies.*

#### *En ce qui concerne le territoire :*

La diversification était définie dans nos réformes de 2004-2008 comme une diversification essentiellement sectorielle. La Professeure démontre que la diversification de l'économie nationale ne peut se réaliser sans une spécialisation des territoires nationaux sur un ou des secteurs moteurs à haute valeur ajoutée. L'étude à laquelle elle a procédé s'est attachée à caractériser les configurations des dynamiques d'innovation des régions algériennes. Sur ce plan, le travail réalisé est impressionnant. Il fait l'évaluation du potentiel de spécialisation de chaque wilaya en des monographies qui présentent les avantages comparatifs en matière de production, la démographie de la population des entreprises notamment industrielles, les capacités de recherche-développement, les capacités de recherche des universités et des centres de recherche, la qualité de la gestion administrative locale. Le travail identifie, ainsi, les capacités productives de chaque territoire et son potentiel de développement. *Ce travail qui constitue une base d'une très grande solidité et d'une portée opérationnelle réelle doit servir de fondement et d'outil d'une politique régionale qui va au-delà des wilayas et propose des bassins de développement régionaux.*

Il est donc nécessaire d'aller à une politique de déploiement régional qui met en avant le territoire comme un espace de croissance inclusive, de mise en œuvre des réformes structurelles et de construction de chaînes de valeur locales, dans le cadre d'une stratégie économique et notamment industrielle globale de la nation.

La Professeure indique que les pouvoirs publics tentent, depuis une vingtaine d'années, de faire émerger de nouvelles dynamiques devant aller vers plus de responsabilité de croissance au niveau des territoires. Mais, sur ce plan, je crains que le processus de décentralisation soit ralenti. La territorialisation, ne serait-ce qu'au niveau économique, se heurte en effet à un principe politique de nature quasi idéologique qui veut que toute régionalisation, fût-elle purement économique, soit considérée comme une menace à l'unité nationale. C'est ainsi que, malgré les discours et les intentions avancés, l'Algérie est allée, non vers la décentralisation, mais plutôt vers plus de déconcentration administrative en accordant plus de pouvoir aux Wali et a étendu et renforcé nominalement les responsabilités des collectivités locales.

### *Le numérique instrument d'intégration et de compétitivité :*

La stratégie industrielle adoptée en 2007, qui visait une préparation de l'Algérie pour une intégration qualitative, retenait bien que l'innovation, -ce qu'on appelait les technologies de l'Information- et l'Intelligence économique étaient des dimensions importantes pour une intégration vertueuse dans les chaînes de valeur mondiales. Il est, maintenant, nécessaire de les considérer comme des instruments critiques de compétitivité et de productivité des activités industrielles et de leur déploiement sur une base territoriale.

1. La professeure constate que l'Algérie n'est pas très avancée dans la préparation de sa transformation numérique. Certes des initiatives ont été prises ces dernières années mais elles sont de nature institutionnelle et s'arrêtent, pour l'instant, au niveau de la construction du cadre juridique et réglementaire devant encadrer le numérique. L'Algérie manque d'une vision prospective claire et globale et d'une stratégie de la transformation numérique, structurée dans des politiques concrètes, inclusives et coordonnées. A ce stade, l'économie algérienne ne tire pas encore avantage du potentiel de la numérisation et de l'évolution technologique.
2. Le numérique constitue un facteur déterminant dans une approche de développement assis sur le territoire. Sur ce plan, la relation du numérique avec le territoire est, à la fois, complexe et relativement simple. *Simple* parce que les capacités humaines existent, *complexe* car "il s'agit de transformer les mentalités, les usages et les modèles afin que des écosystèmes complets se reconfigurent selon les spécificités propres à chaque territoire".

## LES OBSERVATIONS CONCLUSIVES CONCERNANT LE FUTUR :

S'il fallait tirer une première conclusion, les travaux du Dr Bessaha et de la Pr Chettab, corrigent, d'une manière heureuse, la stratégie de réformes des années 2007. Ils *mettent l'accent sur cette dimension critique et pourtant souvent absente de la stratégie de transformation de l'économie : le cadre et les instruments de mise en œuvre. Ces travaux répondent à la question "Comment faire ?" pour rendre effectives les politiques de réforme.*

*La deuxième conclusion* serait qu'au terme de cette revue des paramètres de redémarrage de l'économie, l'observation de la situation *laisse un sentiment d'amertume, de temps perdu, inutilement, qui entraîne un coût économique très élevé dans l'immédiat et qui risque de se traduire par une situation sociale et politique redoutable. Il faut et on peut redémarrer sans attendre le processus de redémarrage économique.*

*La troisième conclusion* est que *rien ne justifie que l'Algérie reste au milieu du gué, engluée dans de sérieux problèmes économiques et sociaux.* L'histoire économique et institutionnelle du monde est là pour nous éclairer, les expériences de réformes des pays émergents qui ont réussi leur passage au développement sont largement étudiées, les politiques de réformes concernant l'Algérie sont disponibles et peuvent être rapidement, réévaluées pour être opérationnelles, les politiques macroéconomiques, ingrédients indispensables pour une mise en œuvre des réformes structurelles, sont largement explicitées et enfin, nerf de la guerre entre tous, les moyens financiers, bien que réduits, sont encore disponibles.

*La quatrième conclusion* est que *les mutations des marchés mondiaux de produits donnent la mesure de l'immense effort que doit mener l'Algérie et l'urgence à laquelle elle doit le faire* étant donné les capacités d'innovation et technologiques dont disposent les pays avancés et l'avance prise par les pays émergents qui ont saisi la chance qu'offrait la mondialisation dès le début des années 90 (Corée, Malaisie, Turquie, Chine, Russie). Les défis deviennent plus importants pour les pays comme l'Algérie qui arrivent tard et désarmés à la mondialisation.

*La dernière conclusion* -que je voudrai optimiste- est que *les pays proches de grands marchés consommateurs peuvent encore jouer sur leurs avantages comparatifs de salaires et d'énergie, c'est le cas de l'Algérie qui est proche du marché européen.* L'Algérie, réformée rapidement en revenant aux politiques de transformation entamées entre 2004 et 2008, ayant rapidement constitué une capacité numérique et pris la mesure de son potentiel territorial, peut se saisir des avantages traditionnels de coûts de salaire et de disponibilité d'énergie (non pour exporter mais pour ne pas avoir à importer), pour lancer des formules de partenariat (co-localisation) avec les PME européennes technologiquement avancées. *L'Etat devra être un Maître de cérémonie disponible et actif.*